

Tribune du réseau des élu-e-s politique de la ville d'Auvergne-Rhône-Alpes

Pour une politique d'égalité, engageons-nous pour nos quartiers populaires

Issue d'une politique d'exception née dans les années 1980, après « la marche pour l'égalité et contre le racisme », la politique de la ville est parfois jugée complexe et coûteuse. Pourtant, elle puise son efficacité de son action globale, interministérielle et au long court, seule à même de lutter contre le cumul des difficultés sociales et urbaines, des inégalités sociales et territoriales dans nos quartiers populaires. C'est pourquoi elle doit se prolonger durablement et se renforcer, car elle ne représente aujourd'hui encore que 0,2% du budget de l'État pour 6 millions d'habitants. Sans elle, qui pourrait dire ce que seraient devenus ces quartiers populaires voire de relégation ?

Les difficultés et représentations négatives persistent et ce n'est pas le moment d'abandonner ces quartiers devant les besoins d'accès aux droits, à l'éducation, aux soins, aux services publics de proximité, à la sécurité, la tranquillité, aux mobilités, aux pratiques sportives et culturelles et à l'emploi. Abandonner aujourd'hui cette politique d'égalité ou réduire ses moyens d'intervention conduirait à une perte de visibilité et d'efficacité qui amplifierait le sentiment d'abandon des habitants, voire leur défiance vis-à-vis des institutions dans leur parcours de vie.

Les quartiers populaires ne bénéficient pas des mêmes ressources que les quartiers centraux, notamment en termes de desserte de transports et de commerces, ni du même niveau de service public, entraînant les personnes qui y vivent vers un repli subi, une perte de confiance et de citoyenneté, voire une forme d'insécurité. Trop de jeunes sont encore sans emploi, sans formation, ni perspectives. Trop de femmes seules avec enfants sont en précarité économique. Il est de notre devoir et responsabilité d'appliquer un principe d'égalité et de solidarité nationale, pour enfin atteindre l'égalité des chances.

Les efforts déployés ces dernières décennies ont été freinés par le resserrement des critères qui définissent les périmètres des quartiers prioritaires, souvent au détriment des quartiers vécus par les habitants, et n'ont pas permis d'asseoir une réelle et durable complémentarité entre politiques de droit commun et politique de la ville. De même, les investissements nécessaires au renouvellement urbain doivent s'inscrire dans la durée, et non constituer des opérations datées qui, si elles ne sont pas suivies, peuvent être déconnectées de l'évolution des besoins des populations.

Nous croyons fermement qu'une attention encore plus forte accordée à ces territoires, doublée par des investissements significatifs et durables de l'État sont indispensables pour redonner confiance à des publics en difficultés socio-économiques. N'oublions pas que ces quartiers constituent aussi une chance pour notre pays, par les potentiels dont ils disposent, les initiatives, une soif de culture, de lien social, de solidarité et de talents qui n'attendent qu'à être soutenus, valorisés, et amplifiés dans chaque territoire. Il y va de la cohésion sociale de nos villes, de l'égalité de traitement entre tous les citoyens et toutes les citoyennes de notre pays.

Elu-e-s en charge des questions de cohésion sociale et de politique de la ville d'Auvergne-Rhône-Alpes

Marianne BOUROU
Adjointe au quartier du Biollay et de
Bellevue, déléguée au soutien à la vie
associative et au sport-santé
Ville de Chambéry

Fatiha BRIKOU AMAL
Vice-présidente en charge de la politique
de la ville
Communauté d'agglomération Arlysère

Lotfi DEBBECHE
Conseiller municipal délégué à la politique
de la ville
Ville de Villeurbanne

Jean Luc GIRAULT
Adjoint au maire, délégué à la politique de
la ville et aux actions citoyennes
Ville de Lyon

Thibaut GUIGUE
Vice-président délégué à l'urbanisme,
l'habitat, le foncier, et la politique de la
ville, Grand Lac
Vice-président de Métropole Savoie
Adjoint au maire d'Aix-les-Bains

Louisa LAÏB
Adjointe politique de la ville
Ville de Pont de Claix

Dominique LOCTIN
Conseiller municipal, délégué prévention,
tranquillité publique, sécurité,
et cohésion et vie sociale des quartiers
Ville de Chambéry

Franck MORAT
Vice-président chargé de la politique de la
ville et du renouvellement urbain
Grand Chambéry

Gaëtan PAUCHET
Adjoint logement, politique de la ville, cohésion et
vie sociale des quartiers
Ville de Chambéry

Renaud PAYRE
Vice-président délégué à l'habitat, au logement
social et à la politique de la ville
Métropole de Lyon

Nicola POILLEUX
Adjoint délégué à la vie des quartiers et au
numérique
Ville d'Aix-les-Bains

Laetitia RABIH
Conseillère métropolitaine déléguée aux
solidarités et à la politique de la ville
Grenoble Alpes Métropole

Laurent THOVISTE
Adjoint urbanisme, cadre de vie,
renouvellement urbain durable et
politique de la ville
Ville de Fontaine